



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E165426

VALABLE JUSQU'AU 27/06/2024

ÉDITÉ LE 23/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2017

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SAINT MALO 824480545

Siret : 824 480 545 00014

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 135250421H001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 135250421H001

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/02/2023

Raison sociale : SOLUTIONS ECO ISOL

36 AVENUE FELICITE DE LAMENNAIS  
35190 TINTENIAC

Téléphone : 06 23 07 97 71

Portable :

Site Internet :

E-mail : avenirecoisol@gmail.com

Responsabilité légale :

HAUTECOEUR CEDRIC CO-GÉRANT / GEFFROY YOANN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143 PROB	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	28/06/2023
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	28/06/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	27/09/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	28/06/2023
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	28/06/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	27/09/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	28/06/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	28/06/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES  
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE  
167 RUE DE LORIENT  
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.